

**Ordre du jour**  
**Conseil d'établissement**  
18/05/2023 / 18h30 / Salle de conférence

**1. Ouverture de la réunion, prise des présences et vérification du quorum**  
1.1. Présentation de *Chloé De Carufel*, notre nouvelle directrice adjointe

<u>Membres présents</u>	<u>Membres absents</u>	<u>Personnes invitées</u>	<u>Public</u>
<b>Isabelle Veilleux, membre enseignant</b>	<b>Vinh Nguyen, membre parent</b>	<b>Chloé De Carufel, directrice adjointe</b>	
<b>Mathieu Bolduc, membre parent</b>	<b>Véronique Verdi, membre parent</b>	<b>François Bouthillette Responsable OPP</b>	
<b>Mathieu Saindon, membre parent substitut</b>	<b>Asma El Mabchour, membre parent</b>		
<b>Jennifer Ledoux- Marchand, membre enseignant</b>	<b>Abdelhaffid Mzaïti, membre parent</b>		
<b>Cynthia Fiorito, membre substitut SDG</b>			
<b>François Grondin, membre parent</b>			
<b>Alexis Fougères, enseignant  (employés de soutien)</b>			
<b>Jean-François Brière, membre enseignant</b>			
<b>Véronique Ciarla, membre professionnelle</b>			

\*\* Nous saluons la promotion de Mme De Carufel en tant que Directrice adjointe.

**2. Nomination d'un(e) secrétaire pour la rencontre**

M. D'Asti partagera ses notes personnelles avec les membres du CÉ. Ces derniers pourront ajouter les éléments manquants ou à modifier.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 3 mai 2023**

Lecture de l'ordre du jour. Aucun point n'est ajouté.

**Résolution I :**

*Les membres du CÉ adoptent l'ordre du jour proposé ?*

*Proposée par : M. François Grondin secondée par : M Jean-François Brière*

*L'ordre du jour est adopté à l'unanimité*

**4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 8 mars 2023**

*Voir le procès-verbal de la dernière rencontre en Annexe A*

*Aucune modification n'est apportée.*

**Résolution II:**

*Les membres du CÉ adoptent le procès-verbal de la rencontre du 8 mars 2023 ?*

*Proposée par : Mme Véronique Ciarla secondée par : M. Mathieu Saindon*

*La résolution est adoptée à l'unanimité*

**5. Suivi du procès-verbal de la réunion du 8 mars 2023**

**5.1. Conférence pour les parents (Point 9.3) - informations complémentaires**

*Véronique nous a envoyé par courriel toute l'information nécessaire concernant la conférence qui a été offerte à tous les parents de l'école.*

*En Annexe B se trouve une description de la conférence. En résumé, **à l'aide de techniques simples, efficaces et imagées, la conférence contribuera à ce que chaque adulte soit mieux outillé pour aider l'enfant à s'aimer, à développer une attitude positive et à être en meilleur contrôle de ses émotions.***

*La conférence a coûté **977,29\$, taxes incluses**, et une vingtaine de personnes y ont assistées en direct. Plus d'une cinquantaine de personnes se sont inscrites et peuvent aussi la regarder en différé. Elle a eu lieu le **11 mai à 19h00** sur la plate-forme Zoom.*

**6. Nouvelles de l'OPP (M. Bouthillette)**

**6.1. Projet cycliste averti**

**Dépôt du don de Desjardins**

*Le chèque de Desjardins de 2 525\$ a été déposé dans le Fonds 4 pour l'achat de vélos.*

*Nous avons des bénévoles pour chaque sortie qui vont appuyer les encadreurs de vélo Québec et les cyclistes. Nous avons reçu une contribution de Desjardins qui a permis de payer les 12 vélos, 12 casques et la pompe à vélo.*

### Dépôt commandite Walmart

La commandite de 1 000\$ de Walmart a été déposée dans le Fonds 4.

### Achats des vélos

L'achat des vélos pour le projet des cyclistes avertis a été réalisé.

### Remerciements des bénévoles

Il est suggéré de réserver un montant d'environ 10\$ par bénévole (Fonds 4) pour organiser un petit rassemblement afin de les remercier et de souligner leur apport à la vie de l'école. Une formule « 5 à 7 » sera mise sur pied.

### Projet Forester et 100 degrés

Le 3 juin, il y aura construction de bacs de jardinage. Nous avons déjà des bénévoles qui ont mentionné qu'ils seront présents.

### Sécurité aux abords de l'école

M. Bouthillette a rencontré la conseillère de district et elle nous fera un suivi à propos de la sécurisation aux abords de notre école. Elle espère que les nouveaux arrêts seront installés pour la rentrée 2023.

Pour le déneigement, si jamais ce n'est pas bien fait en 2023-24, il faut le signaler au 311, prendre en note le numéro de dossier et lui acheminer par courriel. Elle pourra faire de la pression pour améliorer le tout, car l'école est un endroit prioritaire.

### Distribution de fleurs

L'OPP a fait une demande de fleurs pour l'école afin d'en faire la plantation. La livraison de ces dernières est prévue pour le jeudi 25 mai.

## **7. Nouvelles du Service de garde**

- Mme Linda Scott, la technicienne du SDG, est de retour au travail.
- Mme Suzie Lamarche, éducatrice du SDG, a été promue Classe principale au SDG en remplacement de Mme Pereira.
- Du 15 au 19 mai, c'est la semaine des SDG. Des activités spéciales sont organisées au cours de la semaine (Chandail, Zumba, sorties au parc et jeux gonflables) et un dîner d'appréciation sera offert aux éducatrices.

## **8. Points de décision**

### **8.1. Plan effectif - services complémentaires à l'élève**

Voir l'Annexe C – Plan effectif-service complémentaire à l'élève.

*M. D'Asti explique le processus et le scénario retenu.*

**Résolution III :**

*Les membres du CÉ approuvent le Plan d'effectif des Services complémentaires (Service à l'élève) de l'école Louis-Dupire pour 2023-2024?*

*Proposée par : M. Alexis Fougères                      secondée par : Mme Cynthia Fiorito*

*Le Plan des d'effectif des services complémentaires de l'école Louis-Dupire est approuvé à l'unanimité avec une abstention.*

## 8.2. Calendrier scolaire 2023-2024

*M. D'Asti présente le calendrier 2023-2024 --- Voir Annexe D*

**Résolution IV:**

*Les membres du CÉ adoptent le calendrier scolaire 2023-2024 ?*

*Proposée par :Mme Jennifer Ledoux-Marchand    secondée par : Mme Cynthia Fiorito*

*Le calendrier scolaire 2023-2024 est adopté à l'unanimité.*

## 8.3. Effets scolaires 2023-2024

*M. D'Asti présente le document des fournitures scolaires et des effets scolaires 2023-2024 – voir les Annexes E1, E2 et E3.*

**Résolution V:**

*Approbation des listes de fournitures scolaires et du matériel didactique pour lequel une contribution financière des parents est exigée - Année scolaire 2023-2024*

*CONSIDÉRANT les dispositions légales applicables qui encadrent les contributions financières pouvant être exigées des parents en vertu de la Loi sur l'instruction publique et du Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières;*

*CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit approuver les contributions financières proposées par la direction de l'école dans la mesure prévue à la Loi;*

*CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit aussi approuver la liste, proposée par la direction de l'école, du matériel d'usage personnel des élèves (fournitures scolaires);*

*CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit informer le centre de services scolaire des contributions financières ainsi approuvées;*

*CONSIDÉRANT que le centre de services scolaire doit veiller à ce que ses écoles et ses centres de formation professionnelle respectent les conditions applicables aux contributions financières exigées et s'abstiennent, en toute circonstance, d'exiger le paiement de frais contraires à la Loi;*

*Il est donc RÉSOLU :*

- 1) D'APPROUVER, pour l'année scolaire 2023-2024, les listes de fournitures scolaires et de matériel didactique pour lesquels une contribution financière des parents sera exigée telles que présentées par la direction d'établissement;*
- 2) 2) De MANDATER la direction de l'école afin de transmettre ces documents au Bureau du secrétariat général.*

*Proposée par : Mme Isabelle Veilleux*

*secondée par : Mme Véronique Ciarla*

*La résolution est adoptée à l'unanimité avec 2 abstentions.*

#### 8.4. Sorties éducatives

*M. D'Asti présente le tableau des sorties éducatives mis à jour*

**Résolution VI:**

*Les membres du CÉ adoptent le tableau des sorties éducatives mis à jour le 26 avril 2023?*

*Proposée par : Jean-François Brière*

*secondée par : Mme Cynthia Fiorito*

*La résolution est adoptée à l'unanimité*

#### 8.5 Plan d'engagement vers la réussite - consultation

*M. D'Asti présente la consultation des membres du CÉ sur le PEVR du Centre scolaire de Montréal. Les membres du CÉ ont rempli le Formulaire Forms.*

#### 8.6 Projet éducatif - Contexte et environnement + forces et vulnérabilités + les objectifs pour les enjeux ciblés

*M. D'Asti présente le libellé du texte sur le contexte et l'environnement des élèves et les zones de forces et de vulnérabilités. – Voir Annexe F*

**Résolution :**

*Suite à l'analyse de situation qui nous a permis de faire un portrait de l'école, de définir son contexte par son environnement interne et externe, par ses forces et ses zones de vulnérabilité ; suite aux différentes consultations qui nous ont permis de déterminer les priorités autour desquelles le milieu souhaite orienter ses actions pour améliorer la réussite des élèves.*

*Ces orientations sont en lien avec la mission de l'école, soit instruire, socialiser et qualifier. Voici le nouveau projet éducatif de l'école Louis-Dupire.*

*CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 74 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'établissement de l'école Louis-Dupire doit adopter le projet éducatif de l'école, au plus tard le 30 juin de l'année en cours;*

*CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 74 de la LIP, le conseil d'établissement a analysé la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de la société qu'elle dessert;*

*CONSIDÉRANT que le conseil, sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue.*

*CONSIDÉRANT que chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'école et la réussite des élèves. À cette fin, le conseil d'établissement a favorisé la participation des élèves, des parents, des enseignants, d'autres membres du personnel de l'école ainsi que de représentants de la communauté et du centre de services scolaire.*

*CONSIDÉRANT que le conseil s'est assuré de la participation des personnes intéressées par l'école, dans la préparation de ce projet (art. 74, 2e par.);*

*EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Isabelle Veilleux, il est résolu à l'unanimité:*

- 1) D'ADOPTER, conformément à l'article 74 de la LIP, le projet éducatif 2023-2027 de l'école Louis-Dupire, tel que proposé, dont copie est versée en annexe F1 et F2 au présent compte-rendu du 18 mai avec les modifications apportées, pour en faire partie intégrante*
- 2) DE MANDATER Monsieur le Directeur pour qu'il informe toutes les personnes intéressées par le projet éducatif 2023-2027 de notre école.*

*Proposée par : Mme Isabelle Veilleux      secondée par : Mme Véronique Ciarla*

*La résolution est adoptée à l'unanimité*

## 9. Points d'information

### 9.1. Organisation scolaire - scénario 2<sup>e</sup> déclaration de clientèle

*M. D'Asti présente l'organisation scolaire 2023-2024 après la 2<sup>e</sup> déclaration de clientèle. --- Voir Annexe G*

*En résumé :*

<u>Secteur</u>	<u>Niveau</u>	<u>Nombre de groupes</u>
Accueil	Préscolaire	2
	1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> année	1
	3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> année	2
	5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année	3
HDAA—TSA	Préscolaire	3
	1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> année	2
	3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> année	2
	5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année	1
Régulier	Préscolaire	4
	1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> année	4 X 1 <sup>re</sup> année 3 X 2 <sup>e</sup> année
	3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> année	2 X 3 <sup>e</sup> année 4 X 4 <sup>e</sup> année 1 classe multiniveaux 3-4
	5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année	3 X 5 <sup>e</sup> année 3 X 6 <sup>e</sup> année

### 9.2. Calendrier scolaire 2022-2023 - 2<sup>e</sup> événement de fermeture

*Pour faire suite à la fermeture du 6 avril dernier et comme il s'agissait d'un 2<sup>e</sup> événement de fermeture cette année, il était prévu au calendrier scolaire 2022-2023 que la journée pédagogique du 12 mai prochain soit transformée en jour de classe ordinaire.*

### 9.3. Suivis activités de l'école

#### 9.3.1.1. Jour de la Terre

*Des slogans sur la protection de l'environnement ont été composés par les élèves pour souligner le Jour de la Terre. Les meilleurs slogans seront peints sur des planches de*

bois. Ces dernières seront placées sur les barricades qui protègent les arbres dans la cour.

#### 9.3.1.2. *Projet 100 degrés - Forester*

Le samedi 3 juin prochain, il y aura une activité de fabrication de bacs à jardin dans le cadre du projet 100 degrés. Le tout se fera sous forme de fête.

#### 9.1.1.3 *Mois de la sensibilisation au syndrome de l'autisme (Comité bleu)*

Plusieurs activités de sensibilisations ont été mises sur pied par un comité d'enseignants (comité bleu) et vécus par les élèves pour sensibiliser les élèves à la différence et défi que peut représenter l'autisme : activité littéraire, visite des classes, activités d'intégration, activités de bricolage, etc.

#### 9.1.1.4 *Concours « À mon école, ça marche! »*

Nous avons participé à l'activité du groupe « Anonyme », « À mon école, ça marche! » le 9 mai dernier. Une activité pour faire la promotion du transport actif pour se rendre à l'école.

Les élèves ont reçu un coupon de tirage s'ils empruntaient un moyen de transport actif pour se rendre à l'école cette journée-là (marche, course, vélo, planche à roulettes, patins à roues alignées, etc.).

Il s'agit d'un concours qui implique toutes les écoles du quartier Mercier-Hochelaga Maisonneuve. Chaque école a sa journée de promotion.

Des prix seront remis aux écoles gagnantes et plusieurs prix de participation sont remis par le groupe « Anonyme ».

## 10. **Nouvelles du représentant au Comité de parents du CSSDM**

- M. Bolduc présente les résultats de la consultation du PEVR 1<sup>re</sup> partie. Il nous fera parvenir un document numérique dans lequel nous retrouverons toute l'information.
- Il nous informe également de la mise en place d'un « Protecteur général de l'élève » pour gérer les plaintes qui seront émises envers le milieu scolaire.

## 11. **Varia**

### 11.1. **Programme de l'hygiéniste dentaire (élèves de 2<sup>e</sup> année)**

- . 70 enfants ont été ciblés pour sceller des dents.
- .261 dents ont été scellées
- . La valeur en clinique de ce programme est de 14 787\$

## 12. **Questions du public (10 minutes)**

Aucun public n'a assisté à la rencontre.

## 13. **Levée de l'assemblée**

Fin de la rencontre : 21h23

\*\*\* Il a été convenu lors de l'ajournement de l'assemblée que les points d'informations seront envoyés par écrit dans le compte-rendu de la rencontre.